Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
6, rue Gaston Lauriau 93 513 Montreuil Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 – Fax : 01 56 93 22 42

Une seule exigence
Retrait du projet d'évaluation !

Le SNFOLC se félicite que les organisations syndicales (SNES, SNUEP, SE UNSA, CGT Educ'action, SNALC, SNCL, SGEN-CFDT, SUD Education) réunies le 17 novembre se soient prononcées ensemble pour le retrait des textes sur l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Les textes devraient être arrêtés aujourd'hui.

Le SNFOLC se félicite qu'elles aient mis en perspective la grève pour le retrait le 15 décembre des personnels enseignants du 1° degré et des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré.
Le SNFOLC rappelle que la FNECFP FO a convoqué une réunion interfédérale le mardi 22 novembre pour organiser la mobilisation dans le premier et second degré.

Les projets de décrets et d'arrêtés ministériels constituent une attaque majeure contre le statut national de toutes les catégories.
Ils livrent les personnels à l'arbitraire, aux pressions locales de toute nature.
Dans le secondaire c'est le chef d'établissement qui apprécierait les compétences disciplinaires des enseignants.
La progression de carrière serait totalement soumise aux seules mains du supérieur hiérarchique (le chef d'établissement dans le second degré).
Ce projet s'inscrit dans la logique de toutes les contre-réformes en cours (lycées, autonomie des établissements, ECLAIR, mastérisation). Il permet de faire sauter toutes les garanties statutaires pour aller vers une totale individualisation.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des mesures d'austérité et de la RGPP (révision générale des politiques publiques) en supprimant les promotions au choix et au grand choix jusqu'en 2015 et en allongeant la durée de carrière (de 20 à 27 ans pour une carrière au grand choix) Après la création du jour de carence pour les fonctionnaires en congé maladie c'est une nouvelle ponction de notre pouvoir d'achat.

Inacceptable, inamendable : ce projet doit être retiré !

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir dans les établissements, à adopter partout des prises de position, à préparer la grève le 15 décembre avec les organisations syndicales sur cette même exigence adressée au ministre : retrait du projet d'évaluation !

Montreuil le 18 novembre 2011, 11heures